

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

Le lundi 24 avril 2023 à 19H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,
Christian FRISON-ROCHE



ORDRE DU JOUR

- **Finances / Marchés**

- ⇒ Décision s'agissant des tarifs de fourniture de bois de construction
- ⇒ Avenant au marché d'enfouissement des réseaux secs secteur de la Cascade
- ⇒ Avenant au marché de la toiture du chalet le Génépi
- ⇒ Décisions modificatives budgétaires (ajustements suite au vote des Budgets Primitifs)

- **Foncier / Agriculture/urbanisme**

- ⇒ Décision s'agissant de l'engagement d'une procédure de déclassement du chemin rural du Biollet
- ⇒ Etablissement de servitudes pour réseaux Enedis secteur Les Vernays
- ⇒ Approbation de la convention avec la CUMA pour l'épandage des fumures
- ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner

- **Comptes-rendus des Commissions et questions diverses**

- ⇒ Tirage au sort des jurys d'assises
- ⇒ Mise en œuvre des opérations de désherbage dans les bibliothèques
- ⇒ Information sur les décisions en application des délégations données au maire
- ⇒ Information sur le dispositif coupon d'activité